

SCI Michel THOMAS

De: Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>
Envoyé: vendredi 23 décembre 2022 11:03
À: SCI Michel THOMAS
Cc: Cabinet TROUVIN
Objet: TR: LA PLATEFORME C/ SCI THOMAS
Pièces jointes: lettreMeMARTIGNON23.12.22.pdf

Bonjour Monsieur THOMAS,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la réponse à notre mise en demeure du 3 octobre 2022, que vient de m'adresser l'Avocat saisi par la plateforme du bâtiment.

En résumé, il met en cause – sans surprise, - l'obligation de délivrance de la SCI MICHEL THOMAS et procède à différentes affirmations qu'il conviendrait de justifier par différentes pièces.

Je suis en congé et propose de refaire un point utile sur le dossier courant janvier.

En vous souhaitant par avance de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

Bien à vous,

Laurent MARTIGNON
Avocat au Barreau de Paris

